Juridique

SCIC ?

Asso loi 1901

Ne pas se heurter aux freins juridiques

Sortir de la propriété

Charges sociales à prendre en compte auprès de l'URSSAF

gouvernance :

Théâtre de verdure - lieu mis à disposition - géré par les usagers

Propriété privée du terrain (Co-Hop) ⇒ SCI créée par les membres de la Co-Hop

Usage co-hop + bail locatif actuellement

Délégation de production ? sinon propriétaire reste responsable

Comment le gérer ?

Besoin de scinder = usages, responsabilités, parking ...

Un peu comme une commune ?

Co-hop sécurise en matière de responsabilité pénale

Partenaires

ANCT
DDT 09.
PETR
Mairie
Assos du village
Comcom
PNR
Bassin de vie / communes voisines
Arlesie
Artcade
l'ANA_CEN
Université
Habitants
Théâtre de la Terre
8 à 8
Tuilerie
Badassac
Producteurs
Nature et progrès
Réseaux d'acteurs interconnectés

croiser les systèmes

Partage

Essaimage -

Projet Paillis ose - Projet qui inspire - Attirer des expériences innovante pour soutenir

Réalisation de maquettes pour dessiner ensemble l'espace commun

Concevoir la commune comme un Tiers Lieu en soi, avec des archipels correspondant aux différents projets

Partage physique

Connecter les 11 Hameaux ? En les reliant par une voie commune de circulation

Créer des liens entre les îles = archipel -

Territoires effectifs, affectifs et affectés

↳ On est tjs brassé par ces questions de territoires

= Ingrédients d'une histoire commune

Financement

Pas budgété

Sera Présenté au GAL en Juillet 2024

Terrassement n'a rien coûté

Terre
Electricité } 5000€ + aménagement 5000 = 10000€
investissement

Fonctionnement :

Coûts au long terme
Charges sociales asso pr l'URSSAF

Financement participatif pr fédérer

Si commune le demander à l'ANCT = dispositifs d'accompagnement, d'ingénierie
Voir avec la DDT

Contribution

Financière ou à la vie du lieu ?

⇒ participation humaine

200 m² + cheminement + parking ⇒ 500-700 m².

Place spécifique de l'Agora dans la commune en lien avec projets communaux

25 km zone de chalandise

Interconnection avec autres acteurs culturels

Contribution public de la commune ?

- communicat° croisée

Si habitants veulent se réunir pr débattre de sujets publics, possibilité de le mettre là et pas dans l'espace mairie ?

Nécessité ouverture des élus